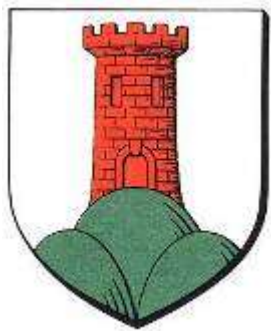


# BULLETIN COMMUNAL

URBEIS

2007



## EDITORIAL

Chers habitants, chers lecteurs, vous trouverez dans ces colonnes, l'édition 2007 du bulletin communal d'Urbeis. Pour renouer avec une tradition interrompue depuis 2003, il s'agit avant tout de vous informer sur la vie du village.

Nous ferons une petite rétrospective sur les réalisations depuis la dernière parution. Vous trouverez aussi les projets pour l'année engagée et des articles variés pour vous rendre compte des différents aspects qui composent notre commune.

Ce travail est l'œuvre de la commission communication. Elle a repris son fonctionnement normal depuis que le conseil municipal s'est retrouvé au complet, en décembre dernier avec l'arrivée de quatre nouveaux membres. Nous tenons à vous témoigner dans ces pages, que la vie du village est l'affaire de chacun de ses habitants. Nous partageons un patrimoine commun, que l'équipe municipale se doit d'entretenir et de valoriser. Aussi chaque habitant, s'il peut bénéficier de ce cadre de vie, peut participer à son amélioration car il en est acteur. Nous souhaitons que cette lecture soit pour vous l'occasion d'échanger des idées, des points de vue que vous pourrez aussi nous retransmettre. Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin communal.

Etre citoyen permet de partager l'espace de vie, mais donne aussi la possibilité de le rendre meilleur.

Le comité de rédaction



Ecole primaire  
2 place de l'Europe  
67220 URBEIS  
☎ 03.88.57.30.24  
Ecole.Urbeis@wanadoo.fr

## LES REALISATIONS 2006

Le budget 2006 a été consacré à la rénovation de la mairie. Le chantier a été terminé.

La rénovation du sol et du plafond, la décoration et le remplacement du matériel ont donné un nouvel éclat à notre salle des fêtes. Un accès pour personnes

La mairie: Dans l'ancien local archives, un bureau a été réalisé pour le maire. La salle de la mairie a également été rénovée.

Logement communal: A l'étage, le logement resté vacant depuis le départ de l'ancienne locataire a été remis à neuf et agrandi. Il est occupé depuis le mois de mars de cette année par une jeune famille.

### Entrée basse du village:

Après les travaux de remplacement de la partie couverte du Giessen financés par les différentes collectivités, la commune a réalisé l'aménagement du quartier. La glissière métallique a été remplacée par une glissière en bois. La pose de trottoirs et l'éclairage public ont rendu l'entrée plus sûre pour les riverains.



## LES PROJETS 2007

### Eclairage public:

Au mois d'avril ont démarrés dans le haut du village les travaux d'amélioration de l'éclairage public. Six lampadaires du même type que ceux posés au centre du village remplaceront les quatre anciens. L'espacement entre les lampes a été réduit de manière à augmenter l'efficacité de l'éclairage.

### Voirie:

Une grande partie du budget va être consacrée à la réfection de la voirie dans les secteurs suivants:

- Montée du lotissement des Aviats
- Quartier blanche maison au Climont.
- Route d'accès aux champs d'Yvrée.
- Place de la mairie.

Ces travaux seront réalisés sous la forme de pose d'enrobés ou de bicouche suivant l'état de dégradation du secteur concerné.

### Bâtiments:

Le coté ouest de l'ancienne CMDP sur la place centrale va être rénové par la pose d'un bardage bois traité en autoclave. Auparavant, une entreprise spécialisée dans le recyclage des matériaux polluants viendra effectuer la dépose des anciennes plaques en fibrociment.

Pour l'école, il est prévu la pose d'une alarme conforme aux normes en vigueur.

### Presbytère:

Après bien des réflexions, le conseil municipal a décidé de confier la rénovation du presbytère à la société DOMIAL. Ce chantier permettra la création de deux logements neufs d'environ 80m<sup>2</sup>. Le bâtiment sera confié à DOMIAL sous la forme d'un bail emphytéotique dont la durée sera définie exactement lors de la signature de la convention. A l'échéance de ce bail il sera restitué à la commune après remise en état. Cette formule permet la sauvegarde et la rénovation du bâtiment sans toucher aux finances de la commune.

## Quelques réflexions sur les évolutions climatiques en forêt communale d'Urbeis

Les évolutions climatiques se manifestent essentiellement par la violence et l'augmentation de la fréquence des tempêtes (1990, 1999, 2007) et par les périodes de chaleurs et de sécheresses exceptionnelles, accompagnées de pics de température anormalement élevée (1976, 2003, juillet 2006, avril 2007).

### A - Les conséquences directes sur la forêt communale

#### **1 Une récolte importante de bois à des prix bas**

La tempête de 99 a jeté à terre environ 15000 m<sup>3</sup> de bois (6 à 7 années de récolte habituelle) dont 13932 m<sup>3</sup> (toutes qualités confondues) ont été récoltés et commercialisés pour une recette nette de 16.30 € / m<sup>3</sup>, les cours ayant chuté de 30 %.

La sécheresse de 2003 a favorisé le développement des scolytes (ou bostryches) de l'épicéa et accessoirement de l'armillaire sur le sapin. Si pour ce dernier, les dépérissements ont été disséminés dans toute la forêt communale, et donc moins visibles, il en va tout autrement pour l'épicéa qui, formant des peuplements monospécifiques de grandes surfaces sur versant sud, a connu un dépérissement massif, venant encore agrandir les trouées de la tempête -ex : parcelles route du Climont et Bilstein -.

Ainsi, 3797 m<sup>3</sup> de grumes scolytées d'épicéa (+sapin) ont été récoltées et commercialisées sur la période de 2003 à 2006 à un prix brut moyen de 42 € / m<sup>3</sup>.



Parcelle traversée par la route menant au Climont



Parcelle 7 (anciennement 3) située sous la route menant aux murailles.

#### **2 Un rajeunissement brutal de la forêt**

La tempête de 99 et les scolytes ont créé des trouées cumulées estimées actuellement à 49 ha (11% superficie totale de la forêt).

- 21 ha se sont régénérés naturellement en sapin, hêtre, épicéa, douglas, ex : parcelles col d' Urbeis, route du Climont ,
- 11 ha ont été plantés en douglas, mélèze, sapin ex : parcelles Climont, Bilstein, Aviats ,
- 12 ha sont encore « en attente » d'une installation possible de semis naturels à très court terme (5 à 10 ans) et pourront être plantés partiellement ex : parcelle route du Climont ,
- 5 ha , souvent des stations peu productives (crêtes, zones rocheuses) ou des trouées de petites surfaces (inférieures à 1 ha), ont été « abandonnés à la nature » et peuvent se régénérer à moyen ou long terme (20 ans et +).

En ajoutant à ces trouées exceptionnelles les parcelles de très jeune bois (68 ha de renouvellement habituel de la forêt), nous obtenons « un groupe de jeunesse » de 117 ha (27% superficie totale de la forêt).



## **B - Les conséquences indirectes sur la forêt communale**

Elles sont multiples et toutes ne sont pas encore connues. Certaines espèces d'arbres, qui jusqu'à présent étaient adaptées à leur station, présentent des signes d'affaiblissement continu et sont régulièrement l'objet d'attaques d'insectes ravageurs (scolytes).

Ainsi, sur les versants sud à une altitude inférieure à 600 m, nous pourrions assister à une raréfaction de l'épicéa et du sapin, voir la disparition des peuplements monospécifiques. A ces deux essences se substitueront, progressivement le douglas (par semis naturels ou par plantations), le mélèze et le pin, ou encore les feuillus tels que le chêne, le châtaignier mais aussi le hêtre, pour peu que les précipitations restent supérieures à 900mm d'eau par an (précipitations annuelles au col d'Urbeis 1300 mm).

A l'origine du réchauffement climatique nous trouvons les gaz à effet de serre dont le gaz carbonique. Son taux dans l'atmosphère a nettement augmenté ces cinquante dernières années. Les arbres, grâce à la photosynthèse, fixent davantage de carbone et réalisent des accroissements annuels plus importants. Selon l'INRA, la forêt produirait actuellement plus de bois.

## **C - La gestion forestière**

L'aménagement de la forêt communale a été révisé en 2004. Il met en évidence les stations forestières, la répartition des différentes essences (résineux 54% - feuillus 46 %) et le rajeunissement de la forêt. Les peuplements mûrs ou en maturation (à régénérer sur 40 ans) représentent 7 %, les peuplements en croissance active (à éclaircir) 54 % et les peuplements ouverts 9 % de la superficie totale.

Les volumes à récolter annuellement sur la période de 2004 à 2023 sont estimés à 2230 m<sup>3</sup> aménagements, soit 1800 m<sup>3</sup> de bois commercialisables (en baisse de 25 % par rapport à la période avant tempête).

Les reboisements ainsi que les régénérations naturelles des trouées de la tempête ont, pour une grande part, pu bénéficier d'aides financières importantes (80% sur une dépense forfaitaire, origine : fonds européens)

Environ 60% des ventes de bois sont réalisés dans le cadre de contrats d'approvisionnement entre les scieurs et la Commune. Les prix sont négociés par l'ONF dans un cadre du quart nord-est de la France élargi au Baden-Wurtemberg. Ce mode de vente, garantissant un approvisionnement régulier de la filière bois et la certitude de vendre un volume donné à un prix fixé, permet de garantir une meilleure stabilité du marché.

Ce mode de vente permet aussi une évacuation rapide des grumes d'épicéas scolytées et constitue un moyen de limiter les envols des insectes adultes vers des arbres encore sains.

Les bois de la tempête et ceux de la sécheresse de 2003 étant entièrement absorbés, les cours du bois ont commencé à remonter en automne 2005 pour atteindre, voir même dépasser, fin 2006 les cours avant tempête.

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2006, en anticipation aux attaques répétées des scolytes, une coupe exceptionnelle a été autorisée en parcelle 7 (ancienne 3, versant Bilstein). Les derniers épicéas ont pu être récoltés avant l'été et commercialisés en bois frais : 511 m<sup>3</sup> à 64€/m<sup>3</sup>.

Ceci a permis de terminer l'année 2006 avec 2833 m<sup>3</sup> de bois vendus pour une recette brute de 113877 € et de clôturer l'exercice 2006 avec un solde positif de 54102 € soit 121 € / ha (hors remboursement de prêts et impôts fonciers).

Le forestier  
Marc Niess

## PATRIMOINE

Une des richesses de notre commune est de posséder un patrimoine historique conséquent, essentiellement lié aux activités minières passées.

### Maison du mineur:

La communauté de communes du canton de VILLE a restauré avec le concours de la commune, la société d'histoire du Val de Villé et la Maison du Val de Villé la maison du mineur située 14 rue principale. Ont participé au financement, l'Etat, l'Europe, le Département et la communauté de communes. Les travaux se sont déroulés entre 2004 et 2006. Les entreprises ont employé des méthodes et matériaux traditionnels pour redonner au bâtiment son aspect d'origine. A l'issue des travaux, une convention concernant la gestion et l'animation de la maison du mineur a été signée par les quatre partenaires du canton.



La commune s'étant engagée à meubler et décorer l'intérieur, réitère son appel auprès des particuliers pour trouver les objets ou meubles en rapport avec l'activité minière. Toute personne intéressée, est invitée à prendre contact avec la mairie.

### Le sentier du patrimoine:

Comme d'autres communes du canton, Urbeis a pu se doter d'un sentier du patrimoine en 2004. Ce projet a été réalisé par la communauté de communes du canton de Villé, la commune, la Maison du Val de Villé, la société d'histoire du Val de Villé, Alsace Nature, le Club Vosgien et le Conseil Général du Bas Rhin.

D'une longueur de quatre kilomètres dont le départ se situe en face de l'église, il permet de découvrir et apprécier le patrimoine du village. La ballade d'environ deux heures traverse d'abord le village avant d'emprunter le "sentier des noirs" menant à la mine Théophile. Le retour se fait par le "chemin du gravier" pour rejoindre le point de départ.



Sur le parcours, plusieurs panneaux retracent les activités de l'époque ainsi que l'évolution du paysage au travers des âges. Si le sentier n'est pas très difficile, il est quand même prudent de s'équiper de bonnes chaussures avant de l'emprunter.

## Le cadastre napoléonien:

L'ancien cadastre napoléonien datant de 1822 a été rénové par la société "Les reliures du Limousin".

## La mine Théophile

Sous le plateau de la Louche, la mine Théophile était la seule mine d'Urbeis ouverte au public. Lors de la visite, on pouvait découvrir une galerie d'environ 200 mètres et en son milieu, un chariot de mineur. Malheureusement, les nouvelles réglementations draconiennes en terme de sécurité, imposeraient des travaux et dispositifs conséquents pour pouvoir continuer à ouvrir le site au public. De plus, l'assurance ne couvrirait plus les risques encourus lors des visites dans l'état actuel de la mine. Le maire a donc décidé de fermer le site en 2006.

## Etat d'avancement du Chantier AFAP (Aménagement Foncier Agricole et Forestier) sur URBEIS

Le montage du projet se termine actuellement chez le Géomètre chargé de l'opération. Les nouvelles parcelles sont donc déjà définies sur le plan parcellaire. Ce projet doit maintenant être approuvé par la Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF). Cette approbation pourra se faire en automne 2007.

En même temps sera approuvé par la CCAF le projet des travaux connexes, c'est à dire la consistance et le coût des travaux sur les nouveaux chemins et sur les chemins actuels maintenus dans le projet.

Après l'approbation de ces deux projets, le nouveau parcellaire sera piqueté et borné sur le terrain, afin que chaque propriétaire puisse voir sur le terrain les nouvelles parcelles proposées par la CCAF, et émettre un avis lors de l'enquête officielle sur le projet qui clôturera cette phase de la procédure, théoriquement vers la fin d'année 2007.

Pour faciliter le piquetage des nouvelles parcelles, et surtout pour permettre aux propriétaires de bien les visualiser sur place, il est impératif que les emprises des nouveaux chemins soient dégagées des arbres qu'elles comportent. Pour rappel les arbres concernés par cette coupe ont fait l'objet d'un marquage courant 2006.

Si quelques propriétaires ont déjà répondu à la demande de coupe sur emprise faite depuis un an, il reste beaucoup d'endroits où cela n'est pas encore fait.

La commune, avec l'aide du technicien forestier qui intervient sur l'AFAP recherche donc actuellement une solution pour faire réaliser globalement les travaux de coupe sur emprise et de mise en vente des bois ainsi coupés. Chaque propriétaire concerné se verra restituer, proportionnellement l'excédent financier dégagé par la vente des bois coupés, déduction faite du coût des travaux de coupe et d'organisation de ce chantier globalisé.

Il est donc impératif que les propriétaires désirant réaliser ces travaux par eux-mêmes prennent contact avec la commune très rapidement, et s'engagent à réaliser ces coupes et le dégagement des bois coupés avant cet automne 2007.

Roland FABER  
Géomètre expert



## L'AFP « Les Aviats » ou l'histoire d'une action d'ouverture du Paysage

Après 6 années de fonctionnement, l'AFP les Aviats à URBEIS vient de terminer les travaux de déboisement, de débroussaillage et de remise en herbe conformément au programme de travaux validé lors de l'Assemblée Générale constitutive et de la première Assemblée Générale de l'automne 2001. A travers un bref historique, rappelons les grandes étapes du chemin parcouru depuis 1998 pour rouvrir le paysage dans ce secteur de la commune d' URBEIS .

### Décembre 1998 :

Mise en œuvre des actions préconisées par l'étude paysagère du canton de Villé et démarrage de la campagne de sensibilisation des élus et des propriétaires d'URBEIS sur la nécessité de couper les sapinières entre les prés des Aviats et le pâturage communal.  
Consultation des exploitants locaux sur leurs besoins en terrain agricole.

### Octobre 1999 :

Organisation de la première réunion publique d'information sur les aides OGAF (Opération Groupée d'Aménagement Foncier) pour la suppression des sapinières « timbres-poste » et sur les possibilités de créer une AFP pour remettre en herbe les terrains derrière ces sapinières.

### Décembre 1999 :

Le 26 décembre, passage de Lothar et organisation des chantiers collectifs de déboisement, dans un premier temps, des parcelles sinistrées et dans un second temps des sapinières encore debout.

### Décembre 2000 :

Mise en place d'un comité de travail préparant les démarches préalables à la constitution d'une AFP, du projet de périmètre et définissant les travaux à engager pour la remise en herbe.

### Mars 2001 :

Création du bureau provisoire, suivi d'une réunion publique et d'une consultation des propriétaires sur le périmètre, sur le projet de remise en herbe des parcelles avec les coûts et le plan de financement prévisionnel.

### Septembre 2001 :

11 Septembre, création de l'AFP lors de l'Assemblée Générale constitutive sur 40ha 21 a et 65 ca. L'Association a été créée avec l'accord de 85 % des propriétaires représentant 95% des surfaces.

### Octobre 2001 :

1<sup>ère</sup> assemblée générale ordinaire où les statuts, le programme de travaux et le plan de financement ont été adoptés. La contribution financière des propriétaires pour les travaux restant à charge de l'association est compensée par du travail en régie ou par des retenues sur loyers à percevoir.

### Janvier 2002 :

Remise en cause du plan de financement et des travaux, par information de l'administration, sur l'existence de plafond d'aide, découvert récemment, au niveau du Plan de Développement Rural National (PRDN).

Intervention forte du Comité Directeur de l'AFP auprès des pouvoirs publics et des élus afin que ces aides soient complètement déplafonnées.

Avec l'appui du Député Alain FERRY et du Conseiller Général, Président de la Communauté de Communes du canton de Villé René HAAG, les aides ont été déplafonnées début 2003 et l'AFP a pu commander les travaux sur la base des financements initiaux.

Par ailleurs, c'est aussi au cours de l'hiver 2001/2002 que les travaux en régie ont démarré

### Printemps 2003 :

Démarrage des travaux par les entreprises pour le broyage de surface, le broyage en profondeur et le semis.

### Mars 2007 :

Les 4000 heures de travaux en régie programmées au départ sont réalisées et même largement dépassées.

Les interventions par entreprises ont été terminées fin Avril 2007.

Le matériel de clôture a été acheté et ne sera posé qu'après attribution définitive du nouveau parcellaire mis en place dans le cadre de l'aménagement foncier agricole et forestier de la commune d'URBEIS.

En ce qui concerne les locations, au 1<sup>er</sup> Janvier 2007, sur les 40ha 21a 65 ca que compte l'AFP, 34ha 71a 56 ca sont actuellement contractualisés avec des agriculteurs soit sous forme de bail, soit, pour une petite partie, en convention de mise à disposition temporaire.

Sur les parties restantes non boisées, les baux seront réalisés dès que la repousse d'herbe sur les parcelles, ayant fait l'objet de travaux en automne 2006 et au printemps 2007, aura pleinement reprise pour une mise en location.

Face au travail titanesque réalisé pour aboutir à ce constat de réussite du projet initial, le Directeur Bernard STENDEL a tenu fortement à remercier tous ceux qui ont contribué au succès de l'AFP par leur aide, leurs conseils ou leurs interventions lors de l'Assemblée Générale de l'Association le 31 Mars 2007.

Pour l'avenir, il a souhaité que la convivialité qui s'est instaurée au sein de l'Association perdure encore longtemps.

Alors bon vent à L'AFP « Les Aviats »



Les travaux en Régie



Les travaux mécaniques



Communauté de Communes  
du canton de Villé  
T.FROELICHER

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### MAIRIE

Téléphone: 03 88 57 01 25

Fax: 03 88 57 30 83

Mail: [mairie.urbeis@wanadoo.fr](mailto:mairie.urbeis@wanadoo.fr)

Le secrétariat est ouvert le lundi et le vendredi de 10 h à 12h.

La permanence du maire est assurée suivant les mêmes horaires.

### PIECES D'IDENTITE:

Pour une nouvelle pièce d'identité ou un renouvellement, les justificatifs suivants sont à fournir:

#### Carte nationale d'identité:

- 2 photos d'identité récentes au nouveau format officiel.
- 1 facture datant de moins de trois mois (téléphone, électricité...)
- Une copie intégrale d'acte de naissance (à demander à la commune de naissance)
- L'ancienne carte en cas de renouvellement

Constitution du dossier, signatures et prise d'empreinte en mairie.

Délai: 2 à 3 semaines

#### Passeport:

- 2 photos d'identité récentes au nouveau format officiel.
- 1 facture datant de moins de trois mois (téléphone, électricité...)
- Une copie intégrale d'acte de naissance (à demander à la commune de naissance)
- 1 copie de la carte nationale d'identité ou du permis de conduire
- 1 timbre fiscal à 60 euros (30 euros pour les jeunes de 15 à 18 ans, gratuit pour les moins de 15 ans)

Constitution du dossier et signatures en mairie.

Délai: 3 à 4 semaines

Attention de bien tenir compte des nouvelles directives concernant le passeport électronique. Ce nouveau passeport est délivré à titre individuel uniquement (quel que soit l'âge du demandeur)

### Mouvement de la population

Afin de tenir les fichiers « population » et « ordures ménagères » à jour, nous vous demandons de bien vouloir signaler dès que possible au secrétariat de la Mairie, Votre arrivée au village, votre départ ou tout autre mouvement au sein de votre famille (enfant quittant le domicile des parents par exemple etc...). Pour les familles accueillant un nouveau-né, le secrétariat se charge automatiquement des formalités.

### Les élections en 2007

Les élections Présidentielles ont eu lieu le 22 avril (1<sup>er</sup> tour) et le 6 mai (2<sup>ème</sup> tour)

Elections législatives : 10 juin (1<sup>er</sup> tour) et 17 juin (2<sup>ème</sup> tour)

Le bureau de vote est ouvert de 8 h à 18 h en continu.

# ETAT CIVIL 2006

## Naissances:

23/06/2006: Bryan FRISSON  
14/10/2006: Ely KUNTZ

## Mariages:

29/04/2006: Mlle Patricia ELSAESSER et Mr Philippe PRINCE  
29/07/2006: Mlle Martine TURON et Mr Yannis DOERLER

## Décès:

14/02/2006: Mr Jean REVEL  
15/04/2006: Mlle Andrée-Géraldine HUMBERT  
18/05/2006: Mme Marguerite Madeleine GRIESS épouse WAGNER  
28/12/2006: Mr Jean René HUMBERT

# GRANDS ANNIVERSAIRES 2007

## 1927 / 80ans:

25/01/1927: Mme Clotilde VERDUN  
15/02/1927: Mr Gilbert RUSCH  
15/03/1927: Mr Charles GILGENMANN  
02/08/1927: Mme Jeanne FRANTZ

## 1922 / 85ans:

22/02/1922: Mr Henri GALLE  
19/10/1922: Mme Mélanie GALLE

## 1917 / 90ans:

26/07/1917: Mr Richard WAGNER

## L'évolution de la population

Lors du dernier recensement de la population en 2003, le village comptait 288 habitants.  
En 2006, plusieurs familles (21 personnes), se sont installées à Urbeis.  
A l'heure où nous mettons sous presse, la population d'Urbeis est d'environ 335 habitants, occupant 139 foyers de résidence principale. De plus, notre commune compte 56 résidences secondaires.

# LE CORPS DES SAPEURS POMPIERS

## Informations générales:

Pour l'ensemble des corps de sapeurs pompiers du canton, l'année 2006 aura été une année décisive. En effet, le processus de départementalisation des différents corps a connu une brusque accélération avec la décision de fixer au 1<sup>er</sup> janvier 2007 la date limite pour le transfert des différents corps au département. Cela impliquait de répondre à différents critères définis par le SDIS (service départemental d'incendie et de secours) pour être "départementalisable". Pour le corps des sapeurs pompiers d'Urbeis, l'élément qui a demandé aux sapeurs le plus d'implication a été la formation. Au moins six pompiers devaient avoir suivi et réussi les formations demandées pour intégrer le SDIS. Ne pas répondre à ce critère aurait bloqué le transfert du corps au département. Laissant à la commune le choix entre la dissolution ou la prise en charge intégrale du corps. Plusieurs communes du canton se sont retrouvées dans cette situation avec à la clé, la dissolution comme dernier choix. A Urbeis, fin mars 2006, seul un pompier avait suivi ces formations. Les autres ont décidé de suivre les formations nécessaires pour que le village conserve ses pompiers. Quatre formations étaient demandées:

- AFPS - Attestation de formation aux premiers secours.
- CFAPSE - Certificat de formation aux activités de premiers secours en équipe.
- LSPCC - Lot de sauvetage et de protection contre les chutes.
- FIA - Formation initiale d'application (pour les pompiers ayant intégré le corps après le 01/01/98).

Pour l'ensemble du corps, cela a représenté cinquante deux jours de formation suivies soit le week-end, soit sur une semaine complète. Fin 2006 le quota de pompiers formés était atteint et le corps a été intégré au SDIS début janvier 2007.



1<sup>er</sup> rang de gauche à droite: Pierre HEBERLE, Hervé ANCEL, Eric MOMPAS, Michel VERNIER (chef de corps), Michael VERNIER

2<sup>ème</sup> rang: Remy ANTOINE GRANDJEAN, Adrien VERNIER, François SCHWETTERLE, Emmanuel BARTH, Yann ANTOINE GRANDJEAN



N'oublions pas les JSP (jeunes sapeurs pompiers) dont Pierre HEBERLE fait partie et qui constitue le futur des différents corps de la vallée. En période scolaire, ils se retrouvent chaque samedi après-midi à la caserne de VILLE pour y suivre la formation les menant au brevet de cadet.

### **Interventions:**

2006 a été une année relativement calme avec onze interventions réalisées.

- 6 sorties pour interventions diverses (nids de guêpes...).
- 3 sorties pour secours à personnes.
- 2 sorties pour feu.

### **Manœuvres:**

Au total, six manœuvres ont été effectuées durant l'année 2006. Une septième manœuvre regroupant les sections du secteur 4 (Breitenau, Fouchy, Urbeis) et le centre de secours de Villé s'est déroulée à Lalaye à la colonie de vacances "Jeunesse heureuse". Cette manœuvre incluait les différents cas que peuvent rencontrer les pompiers lors des interventions.

### **Manifestations:**

Les 4 et 5 septembre 2006, conjointement avec l'association "Alsace Downhill", l'amicale des sapeurs pompiers a organisé la deuxième descente en roller et long board de la petite route du Climont. La météo n'étant pas favorable, la manifestation a attiré peu de spectateurs. Dommage, car cette discipline très spectaculaire aurait mérité un public plus important.

## Les associations du village

### Chorale St Cécile d'Urbeis

En 2006 les membres de la chorale se sont réunis 18 fois pour des répétitions, sous la direction de Xavier Lossier : soit le jeudi ou vendredi soir à 20 h.

La chorale est présente pour les offices du dimanche ou samedi soir, soit à Urbeis, Lalaye ou Fouchy. Les trois paroisses sont réunies en une triade.

La chorale souhaite recruter... Toutes personnes qui aiment chanter seront les bienvenues.

Notre chorale aime aussi se retrouver hors de l'église, dans la bonne humeur et dans la joie.

Ainsi au soir du 10 août, les membres ont fêté joyeusement le 75<sup>ème</sup> anniversaire de leur président SCHRAMM Pierre à son domicile.

Le 26-11, messe de ste Cécile, patronne des chanteurs et des musiciens. Après l'office du dimanche à 12 heures, les choristes se sont réunis au restaurant Diette à Fouchy autour d'une bonne table.

Avec vous et pour vous, à pleine voix chantons nos chants de joie, nos chants de fêtes.

Le président de la chorale.

### Le conseil de fabrique

L'église de notre village est également un patrimoine remarquable. Elle fut construite en 1789 en l'honneur de saint Nicolas. C'est le conseil de fabrique, qui assure la gestion de l'église, en collaboration avec le prêtre.

Le bureau est composé ainsi :

- Bernard HUMBERT : président
- Jeanine HUMBERT : trésorière
- Charlotte ANTOINE-GRANDJEAN : secrétaire
- Patrick ANCEL
- Evelyne HUSSER

Ses attributions sont entre autres :

- l'élaboration du budget
- pourvoir au chauffage et à l'électricité
- la gestion des objets du culte : cierges, mobilier...
- le nettoyage et l'entretien courant
- le fleurissement : Charlotte A.G. aidée de Madeleine B.

Il se réunit une fois par an avec le maire et le curé. C'est l'occasion de présenter le budget et de parler des projets. Le conseil de fabrique essaye de participer financièrement, dans la mesure de ses moyens, aux travaux d'entretien de l'église. Ainsi, il avait contribué pour la réfection de la toiture, et il participera pour le futur chantier de remise en état du bâti des cloches. Il faut souligner que les seules ressources du conseil de fabrique sont les quêtes et accessoirement les ventes de lumignons. A ce propos, en 2006, la serrure du tronc de l'église a été forcée. C'est un bénévole qui l'a réparé.

Pour ce qui est des offices religieux, il y a généralement une messe en semaine le vendredi à 18 heures, et une messe dominicale toutes les trois semaines. Mais dans tous les cas, il est conseillé de consulter l'affichage à l'église et dans le journal, pour connaître les dates et heures des messes.

Le président lance un appel à toutes les personnes de bonne volonté qui désirent œuvrer à leurs côtés ; elles seront les bienvenues !

## Les amis de l'école d'URBEIS

Bonjour !

En quelques mots, je vais vous présenter notre association. Elle a été créée pour œuvrer en faveur de l'école de notre village. Au fil du temps, une ambiance sympathique s'est dégagée et nous avons décidé de nous structurer pour mieux travailler. Ainsi, nous avons élu un comité. En marge de l'école, nous souhaitons nous impliquer dans la vie de notre village en intégrant le tissu associatif.

Dans l'avenir, nous espérons mieux nous faire connaître et nous souhaitons, en collaboration avec les associations existantes, organiser une fête du village.

A notre actif, nous pouvons nous honorer d'avoir participé à la fête de l'école 2006. Le 15 février, nous avons également organisé un après-midi récréatif à la salle des fêtes. Et nous ne voulons pas en rester là. Toutes les idées sont les bienvenues.

Notre adresse sociale :        Les amis de l'école d'URBEIS  
  51 rue principale  
  67220 URBEIS  
  0388570499

Le président : Patrick BABINOT

## L 'Espace-ados d'Urbeis

En 2006, le groupe de jeunes de l'espace ados d'Urbeis se créa. Ce fût l'occasion pour nous tous, amis d'enfance, de se retrouver hors du collège. Nous étions une bonne dizaine, et nous nous réunissions tous les lundis soir, à l'espace ados de Villé. Notre première sortie se fît au bowling de Strasbourg. Puis nous avons organisé, avec l'aide des animateurs de la MJC, Jean-Christophe et Olivier, un week-end de fin d'année scolaire, début Juillet à Gérardmer, avec au programme camping, match de foot et luge d'été.

Ce week-end se fit avec 4 groupes de jeunes : Basseberg, Breitenau, Breitenbach et nous.

Ce fût un week-end super. Cette année, l'espace ados a pu créer un peu de divertissement pour les jeunes d'Urbeis, car le village est quand même assez isolé. Le groupe resté stable jusqu'à la fin de l'année était composé de Jimmy, Kevin, Loïc, Jean-Philippe, Pierre, Jérémie et moi.

Je garderai de cette année un très bon souvenir.

Mona Prince.



## L'école d'Urbeis

L'école de notre village accueille vos enfants de la maternelle au CM2. La directrice, Mme Dessagne, enseigne aux plus jeunes (de maternelle à CP), et Mme Daub aux plus âgés, dans la classe du haut.

Une aide maternelle, Mme Girard, complète l'encadrement.

Pour l'année scolaire 2006/2007, le projet d'école s'intitule : « L'enfant et la rivière ». La communauté de communes finance pour chaque classe 5 interventions par un animateur de la maison de la nature de Muttersholz. Vous pourrez voir, près de la rivière, les saules que les enfants ont plantés.

D'autre part, le projet « îles Kerguelen », consiste à suivre le périple d'une élève infirmière, Anne Schwetterlé, partie en stage en Antarctique. Après avoir confectionné leurs carnets de voyage, ils échangent des courriers électroniques et des conversations téléphoniques.

Vous pouvez découvrir, en page ci-contre, un abécédaire que les enfants de l'école ont réalisé pour illustrer notre bulletin.

## Le périscolaire

Si vous souhaitez faire garder vos enfants à Urbeis, cinq assistantes maternelles vous proposent leurs services.

### **Les assistantes maternelles :**

-Mme Arbogast Sylvie                    4 agréments  
15 rue principale  
03 88 57 31 14

-Mme Babinot Madeleine            3 agréments  
51 rue principale  
03 88 57 04 99

-Mme Frauenfelder Sandra        2 agréments  
-4 rue principale  
03 88 57 33 08

-Mlle Girotti Jennifer                    3 agréments  
8 rue du bief  
03 88 57 39 53

-Mlle Thomas Marie-odile        3 agréments  
20 rue des champs d'Yvrée  
03 88 57 02 62

### **Le soutien scolaire :**

Mme Monpas Anne 105 rue principale 03 88 57 32 25 dispense du soutien scolaire pour les enfants de primaire et les collégiens.

# 26 lettres pour une école

**A** **Aimer – faire Attention aux autres**  
Apprendre - Adjectifs - Anatomie - Arts - Allemand

**N** **Note – Nettoyage – Nombre – Nom**

**B** **Pas de Bébés à l'école**  
Bibliothèque - Bulletins - Balles - Ballon

**O** **Organiser**  
Ordinateur - Orthographe

**C** **Classes de maternelle/CP et CE/CM**

**P** **Projets – Programme – Progrès**  
Bien Parler - Périmètre - Problèmes  
Puzzles - Piscine

**D** **Droits et Devoirs**  
Dessiner - dictionnaire - déterminant  
Danse du vent magique

**Q** **Questions**  
Quatorze heures  
Quatre heures et demie

**E** **Ecole – Elèves – Ensemble**  
Ecouter la maîtresse  
Expression - Ecriture - Equerre

**R** **Réunion – Règles de vie – Rivière**  
Rechercher - Ranger  
Récitation - récréation

**F** **Fêtes de Noël, Carnaval**  
Français- Fabriquer - Foot-ball  
Fiches - Fichiers - feuilles - feutres

**S** **Sieste – Segment – Signatures**  
Stylo - Sport  
Sous-main - Sirop - Sac - Sorties

**G** **Groupe**  
Grammaire - Géométrie - Géographie  
Globe - Gomme

**T** **Travail –**  
Tables de multiplication  
Tableau - Tables - Turbidimètre

**H** **Harmonie**  
Histoires - Histoire

**U** **Urbeis – Unité – Unis - Unisson**

**I** **Internet- Information – Informatique**  
Invertébrés - Invariable

**V** **Vacances – Vocabulaire –**  
Verbe - Vertébrés - petites voitures

**J** **Jouer – Journaux**

**W** **Web**

**K** **Kg - Km**

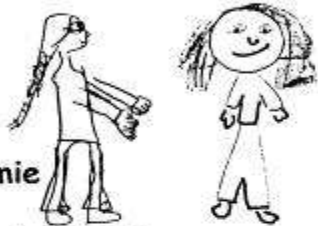
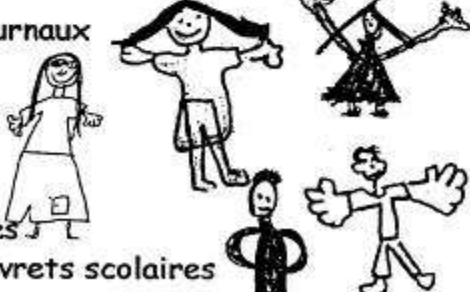
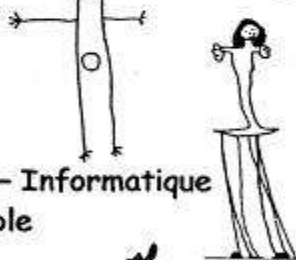
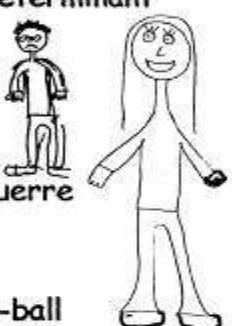
**X** pas de **Xylophone** dans notre école,  
mais un métalophone

**L** **Lire – Livres**  
Leçons - Livrets scolaires

**Y** Notre danse qui attire les **Yeux** et qui  
touche le cœur.

**M** **Maîtresses**  
Mathématiques – Multiplications Mémoire  
minuscule - Majuscule

**Z** **Zéro!**





**Voici, pour finir, deux articles relatant des actions entreprises en 2007.**

## OSCHTERPUTZ

Lors de la séance du 26 février, le conseil municipal avait décidé de réaliser l'Oschterputz 2007 le samedi 24 mars. C'était compter sans la neige qui s'est vigoureusement invitée sous forme d'un tapis blanc recouvrant le village. L'opération a donc été reportée au 31 mars. Le rendez-vous étant fixé à 14 heures devant la mairie.

A l'heure prévue, une bonne dizaine de volontaires sont venus prêter main forte aux conseillers présents. Trois équipes ont donc été constituées. Pendant qu'une équipe entreprenait la remise en état de l'abri bus (qui mériterait un peu plus de respect) et des toits du presbytère, de l'école et de la mairie, deux équipes supplémentaires prenaient le chemin de Fouchy et du Climont. Pour le bas du village, la collecte a débuté aux marronniers. Un bon kilomètre avant l'entrée du village. Principalement des bouteilles et des emballages jetés à partir des véhicules de passage ont été ramassés. L'équipe partie vers le Climont s'est elle attaquée principalement aux décharges sauvages préalablement recensées. Là, on ne parlait plus du même type de déchet. Des batteries, des pneus, des moteurs, des bâches..... Même une planche à voile de près de trois mètres jetée en contrebas de la route et toutes autres sortes de détritus constituaient la collecte.

A dix sept heures, l'ensemble des participants était de retour. Un peu fatigués mais satisfaits du travail accompli. Avec comme trophée, un amoncellement imposant et peu attirant de sacs et déchets divers entassés à coté de l'ancienne CMDP attendant leur enlèvement par les camions du SMICTOM.

Pour finir, un grand coup de chapeau à tous les participants dont l'âge allait de six à soixante dix ans et plus, pour cet après-midi de bénévolat destiné à préserver notre cadre de vie. En espérant secrètement ne pas avoir à se retrouver pour un Oschterputz 2008.



Chaque année, malgré les ramassages répétés, le volume de détritus ne faiblit pas.



Le remplacement des tuiles cassées et la fixation des planches enlevées redonnent un aspect agréable à l'abri bus.

## L'Abribus

Tout a commencé en l'an 2000, lorsque Philippe BARTH et Rodolphe BUHL ont construit cet Abribus au centre de notre village. Nous pouvons encore les remercier pour la qualité et la beauté de leur ouvrage. Depuis, il a abrité des dizaines de collégiens et de lycéens du soleil, de la pluie et des bourrasques de neige en hiver.

Mais très vite des ballons perdus ont cassé des tuiles, des mains malveillantes ont arraché les gouttières et des poètes irrévérencieux ont couvert les planches de graffitis.

L'abri a déjà été réparé de nombreuses fois. Aussi, lors du dernier « oschterputz », les tuiles cassées ont été changées et les planches reclouées. Mais qu'en est-il de cette littérature infâme ?

Ce sont les enfants de l'école primaire qui s'en sont préoccupés. Pourquoi subiraient-ils les dégradations de leurs prédécesseurs ? En futurs collégiens responsables, ils en ont parlé en classe et ont écrit une lettre au conseil municipal pour faire part de leur souhait de nettoyer les graffitis. Cet élan de civisme n'est pas resté lettre morte. Ainsi, le mercredi 9 mai, dix d'entre eux se sont retrouvés à pied d'œuvre en début d'après midi. Encadrés par un conseiller et des parents d'élèves, ils se sont équipés de gants et de masques pour attaquer le ponçage des souillures. Au préalable, le chantier a été sécurisé en suivant les consignes du maire qui en est responsable : panneaux, cônes, rubans.

Le travail s'est déroulé dans un bon esprit. Jean-Philippe et Pierre, qui passaient par là, ont même délaissé leurs planches à roulettes pour nous aider. Ils ont pu traiter les parties hautes que les enfants n'arrivaient pas à atteindre. Toutes ces énergies volontaires et spontanées sont venues à bout des graffitis en un peu plus d'une heure ; ce qui est remarquable pour des enfants dont la plus jeune est âgée de sept ans.

Ce chantier s'est terminé dans la bonne humeur autour d'un goûter préparé par des mamans et une voisine attentionnée.

Nous, habitants d'Urbeis, pouvons remercier ces enfants pour leur initiative et pour cette leçon de citoyenneté.

Puisse leur travail être respecté !



